

---

## Compte rendu de la réunion de bureau du 26 mars 2016

---

Cette réunion a fait l'objet d'une convocation en date du 24 février 2016

**Présents : 4 - ANDRE Brigitte - BASSI-LEGER Monique - LEGER Fernand -- BOUTIN Monique**

**Excusés : 2 -ARNAUD Denys - GUILLARD Paul      Absent : 1 NANTET Pouvoirs : 1 ARNAUD Denys**

**Secrétaire de séance : Monique BASSI-LEGER**

---

### Exploitants :

Deux exploitants n'ont toujours pas réglé leur loyer 2015, malgré une relance de la Trésorerie,  
Une saisie sur compte en banque sera effectuée par la Trésorerie.

### Mad'Trail :

Les membres du Conseil Syndical approuvent le tracé du Mad'Trail 2016 et **votent une délibération**  
Une carte de l'ensemble du tracé sera affichée.

### Chantier du Crozat :

Il se déroulera ce printemps.

### Remise et signature des conventions :

Les conventions ont fait l'objet d'une remise à plat complète. Toutes les parcelles ont été définies  
en adéquation avec le périmètre de l'AFP validé par le préfet en 2014. Chaque exploitant dispose,  
annexé à sa convention

**d'une liste de parcelles, d'une carte précise définissant son secteur, des zones de captage si  
besoin, et des conditions particulières propres à son secteur.**

Les membres du bureau votent à l'unanimité la **délibération autorisant Monique BASSI-LEGER à  
signer les conventions.**

### Ont signé une convention d'une durée de 5 ans (2016/2020) :

- Ivano CADEDDU pour le secteur situé entre la Thuile et la Chapelle, la Grande Zette et la Combe de la Valette
- Fernand NANTET pour Celliers Dessus, le secteur sur le Plan et l'Arpettaz
- Fernand LEGER pour le secteur de La Chapelle, dessous et derrière la Thuile.
- Le GPO pour les alpages de la chapelle et la Combe des Plans

### **Sont prêtes et en attente de signature :**

Paul GUILLARD, Carole GRATTE, Suzanne NANTET

*Chaque secteur fera l'objet d'un état des lieux réalisé dans les deux mois à venir. Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion début mai.*

### Modification du Budget :

Il s'agit :

**D'une facture de 2736 euros et non 2000 euros comme prévu pour la réalisation des cartes et des listes des parcelles réalisées par la SEA**

**Et d'une facture de 300 euros et non 450 euros pour la réalisation de 3 panneaux d'information.**

## **DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET 2016**

Le Conseil Syndical, après avoir entendu l'exposé de la Présidente, décide à l'unanimité d'effectuer les modifications suivantes sur le budget 2016 :

### **INVESTISSEMENT- DEPENSES**

C/2188 autres immobilisations corporels	+ 736,00 €
C/212 agencements et aménagements de terrain	- 450,00 €
C/020 dépenses imprévues	- 286,00 €

### **FONCTIONNEMENT- DEPENSES**

C/022 dépenses imprévues	- 310,00 €
C/6281 concours divers	+ 310,00 €

### **Divers**

Sur proposition des membres du bureau, compte tenu de la tache de travail incombant à la présidente il a été décidé de lui octroyer une indemnité forfaitaire annuelle.

Les modalités seront discutées lors d'un prochain bureau.

L'ordre du jour étant épuisé la réunion est close à 12h00

**La prochaine réunion est fixée au 07 mai 2016 à 9h00.**

**Monique BASSI-LEGER,  
Présidente**

